

27/09/2018-18:49

Hélène Ginabat

Famille : le pape invite les fiancés à un «choix conscient» du mariage

Le lien matrimonial « requiert de la part des fiancés un choix conscient appuyé sur la volonté de construire ensemble quelque chose qui ne devra jamais être trahi ou abandonné ». C'est ce qu'a rappelé le pape François dans un discours sur la préparation au mariage. Le pape a recommandé un chemin de préparation « approfondi et étendu dans le temps », nécessaire aux fiancés pour développer les « anticorps » qui leur permettront d'affronter les difficultés de la vie conjugale et familiale.

Le pape François a reçu en audience les participants au Cours de formation sur le mariage et la famille, organisé par le diocèse de Rome et par le Tribunal de la Rote romaine, ce jeudi 27 septembre 2018. Le cours, qui s'est déroulé à Rome dans la Basilique du Latran, du 24 au 26 septembre 2018, a enregistré la participation de curés de paroisse, diacres permanents, époux et acteurs de la pastorale familiale.

Le pape a par ailleurs invité les évêques, les prêtres et les acteurs de la pastorale à soutenir, « avant tout dans une attitude d'écoute et de compréhension », « ceux qui se sont rendu compte du fait que leur union n'est pas un vrai mariage sacramentel et qui veulent sortir de cette situation ». Il a aussi appelé de ses vœux une pastorale capable de rencontrer et d'accueillir les jeunes qui cohabitent en dehors du mariage. « Il faut leur témoigner de la beauté du mariage ! », a-t-il lancé.

Voici notre traduction du discours que le pape François leur a adressé en italien.

HG

Discours du pape François

Chers frères et sœurs, c'est pour moi une joie de vous rencontrer à l'issue du cours de formation sur le mariage et la famille, organisé par le diocèse de Rome et par le Tribunal

de la Rote romaine. J'adresse à chacun de vous mes salutations cordiales et je remercie le cardinal vicaire, le doyen de la Rote et ceux qui ont collaboré à ces journées d'études et de réflexion. Elles vous ont donné l'occasion d'examiner les défis et les projets pastoraux concernant la famille, considérée en tant qu'église domestique et sanctuaire de la vie. Il s'agit d'un champ apostolique vaste, complexe et délicat, auquel il est nécessaire de consacrer de l'énergie et de l'enthousiasme, dans l'intention de promouvoir l'Évangile de la famille et de la vie. Comment ne pas se souvenir, à ce sujet, de la vision ample et éclairée de mes prédécesseurs, en particulier de saint Jean-Paul II, qui ont courageusement promu la cause de la famille, décisive et irremplaçable pour le bien commun des peuples ?

À leur suite, j'ai développé ce thème, en particulier dans l'exhortation apostolique *Amoris laetitia*, en mettant au centre l'urgence d'un chemin sérieux de préparation au mariage chrétien, qui ne se réduise pas à quelques rencontres. Le mariage n'est pas seulement un événement « social », mais un véritable sacrement qui comporte une préparation adéquate et une célébration consciente. Le lien matrimonial, en effet, requiert de la part des fiancés un choix conscient appuyé sur la volonté de construire ensemble quelque chose qui ne devra jamais être trahi ou abandonné. Dans différents diocèses du monde, des initiatives se développent pour rendre la pastorale familiale plus adaptée à la situation réelle, ce qui sous-entend en premier lieu l'accompagnement des fiancés au mariage. Il est important d'offrir aux fiancés la possibilité de participer à des séminaires et à des retraites de prière qui impliquent aussi comme animateurs, en plus des prêtres, des couples mariés qui ont une expérience familiale bien établie et des experts dans les disciplines psychologiques.

Très souvent, la racine ultime des problématiques, qui apparaissent après la célébration du sacrement du mariage, est à rechercher non seulement dans une immaturité cachée et éloignée qui explose à l'improviste, mais surtout dans la faiblesse de la foi chrétienne et dans l'absence d'un accompagnement ecclésial, dans la solitude où sont lâchés en général les jeunes époux après la célébration du mariage. C'est seulement lorsqu'ils sont mis en face du quotidien de la vie ensemble, qui appelle les époux à grandir dans un chemin de don de soi et de sacrifice, que certains se rendent compte qu'ils n'ont pas pleinement compris ce qu'ils se préparaient à commencer. Et ils se découvrent inadéquats, surtout s'ils se confrontent avec la portée et la valeur du mariage chrétien, en ce qui concerne les conséquences concrètes liées à l'indissolubilité du lien, à l'ouverture à la transmission du don de la vie, et à la fidélité.

C'est pourquoi je redis la nécessité d'un catéchuménat permanent pour le sacrement du mariage, qui concerne sa préparation, la célébration et les premiers temps qui suivent. C'est un chemin partagé entre les prêtres, les acteurs de la pastorale et les époux chrétiens. Les prêtres, surtout les curés, sont les premiers interlocuteurs des jeunes qui désirent former une nouvelle famille et se marier dans le sacrement du mariage. L'accompagnement par le ministre ordonné aidera les futurs époux à comprendre que le mariage entre un homme et une femme est le signe de l'union sponsale entre le Christ et l'Église, en les aidant à prendre conscience de la signification profonde du pas qu'ils s'appêtent à faire. Plus le chemin de préparation sera approfondi et étendu dans le temps, plus les jeunes couples apprendront à correspondre à la grâce et à la force de Dieu et développeront les « anticorps » pour affronter les inévitables moments de difficulté et de fatigue de la vie conjugale et familiale.

Dans les cours de préparation au mariage, il est indispensable de reprendre la catéchèse de l'initiation chrétienne à la foi, dont les contenus ne doivent pas être considérés comme évidents ou acquis par les fiancés. Le plus souvent, au contraire, le message chrétien est tout entier à redécouvrir pour celui qui s'est arrêté à quelque notion élémentaire du catéchisme de la Première communion et, si tout va bien, de la Confirmation. L'expérience enseigne que le temps de la préparation au mariage est un temps de grâce où le couple est particulièrement disponible à écouter l'Évangile et à accueillir Jésus comme maître de vie. Grâce à une attitude sincère d'accueil des couples, un langage adapté et une présentation claire des contenus, il est possible d'activer des dynamiques qui dépassent les lacunes aujourd'hui très fréquentes, qu'il s'agisse du manque de formation catéchétique ou de l'absence de sentiment filial envers l'Église, qui font pourtant partie des fondements du mariage chrétien

La plus grande efficacité du soin pastoral se réalise là où l'accompagnement ne s'arrête pas avec la célébration du mariage, mais « escorte » au moins les premières années de vie conjugale. À travers des entretiens avec le couple et des moments communautaires, il s'agit d'aider les jeunes époux à acquérir les instruments et les supports pour vivre leur vocation. Et cela ne peut advenir qu'à travers un parcours de croissance dans la foi des couples eux-mêmes. La fragilité qui, sous ce profil, se rencontre souvent chez les jeunes qui s'approchent du mariage, rend nécessaire d'accompagner leur chemin au-delà de la célébration du mariage. Et cela, nous dit encore l'expérience, est une joie pour eux et pour ceux qui les accompagnent. C'est une expérience de joyeuse maternité, quand les nouveaux époux font l'objet de la sollicitude attentive de l'Église qui, dans les pas de son

Maître, est une mère prévenante qui n'abandonne pas, n'écarte pas, mais s'approche avec tendresse, embrasse et encourage.

À propos des époux qui font l'expérience de sérieux problèmes dans leur relation et qui se trouvent en situation de crise, il faut les aider à raviver leur foi et à redécouvrir la grâce du sacrement ; et dans certains cas – à évaluer avec rectitude et liberté intérieure – offrir des indications appropriées pour entreprendre un processus de nullité. Que ceux qui se sont rendu compte du fait que leur union n'est pas un vrai mariage sacramentel et qui veulent sortir de cette situation, puissent trouver chez les évêques, les prêtres et les acteurs pastoraux le soutien nécessaire qui s'exprime non seulement dans la communication de normes juridiques mais avant tout dans une attitude d'écoute et de compréhension. À ce propos, la réglementation sur le nouveau procès matrimonial constitue un instrument valable qui demande à être appliqué concrètement et indistinctement par tous, à tous les niveaux ecclésiaux, puisque sa raison ultime est le « *salus animarum* » ! J'ai été heureux d'apprendre que de nombreux évêques et vicaires judiciaires ont promptement accueilli et mis en œuvre le nouveau procès matrimonial, pour apporter la paix des consciences, surtout des plus pauvres et éloignés de nos communautés ecclésiales.

Chers frères et sœurs, je vous remercie pour votre engagement en faveur de l'annonce de l'Évangile de la famille. Je souhaite que l'horizon de la pastorale familiale soit toujours plus vaste, assumant le style propre de l'Évangile, rencontrant et accueillant aussi ces jeunes qui choisissent de vivre ensemble sans se marier. Il faut leur témoigner de la beauté du mariage ! Que l'Esprit-Saint vous aide à être des artisans de paix et de consolation, surtout pour les personnes les plus fragiles et qui ont besoin de soutien et de sollicitude pastorale. Je vous donne de tout cœur ma bénédiction et je vous demande, s'il vous plaît, de prier pour moi.

© *Traduction de Zenit, Hélène Ginabat*